

Par Mantoe Phakathi

Pendant que la grève des avocats au Swaziland se poursuivait, des dossiers étaient retardés dans les tribunaux puisqu'il semblait ne pas exister une fin à la grève des avocats, qui a eu lieu en août. Les procureurs et avocats du gouvernement n'étaient pas impliqués dans cette grève.

Le Barreau du Swaziland (LSS) défiait la Commission des services judiciaires (JSC) d'instituer une enquête contre le juge en chef, Michael Ramodibedi.

Le LSS accusait Ramodibedi, entre autres, de harcèlement sexuel contre le personnel féminin de la Haute cour.

"Nous avons plusieurs cas de pension alimentaire qui devraient être traités par les tribunaux. (Mais) les avocats représentant les femmes, qui ont déposé les plaintes, ne comparaissent pas devant le tribunal", a déclaré le directeur de 'Save the Children-Swaziland', Dumisani Mnisi.

La directrice du 'Swaziland Action Group Against Abuse' (Groupe d'action contre les mauvais traitements au Swaziland - SWAGAA), Cebile Manzini-Henwood, a renchéri et a ajouté que cette situation était décourageante pour les gens qui ont été violés et rendus victimes de se voir pris entre deux feux judiciaires.

"Même en temps normal, les dossiers dans les tribunaux sont traités très lentement et c'est à peine qu'ils aboutissent", a indiqué Manzini-Henwood.

Elle a dit que les gens dont les droits ont été violés perdraient confiance dans le système judiciaire du pays en raison de l'impasse dans les tribunaux. Le SWAGAA est une organisation qui aide les victimes de mauvais traitements, essentiellement les femmes et les enfants, avec des conseils et l'accès à la justice.

"Nous vivons dans une société où les préoccupations des femmes et des enfants ne constituent pas une priorité", a déclaré Manzini-Henwood. "Pendant que nous parlons, il n'existe aucun tribunal des affaires familiales au Swaziland et tous les cas doivent passer par la procédure judiciaire ordinaire, ce qui entraîne le retard".

Pendant que le retard s'accumulait, Lomcebo Dlamini, la coordinatrice de 'Women and Law in Southern Africa' (Femmes et droit en Afrique australe), estimait que le système judiciaire fragile se dégradait.

"Il y a beaucoup de choses qui ne vont pas avec l'administration judiciaire dans le pays", a observé Dlamini. "Ce boycott est en train d'augmenter le fardeau".

Le LSS a accusé Ramodibedi d'interférer avec le processus judiciaire après avoir suspendu le juge de la Haute cour, Thomas Masuku, pour faute présumée. Le LSS estimait que Ramodibedi n'avait pas compétence pour suspendre Masuku parce que c'est le roi Mswati III qui, à travers la JSC, nomme les juges. (Cette nation d'Afrique australe est dirigée par la monarchie, et les partis politiques ne sont pas autorisés à disputer le pouvoir).

Ramodibedi a brandi 12 chefs d'accusation contre Masuku, comprenant celle d'avoir insulté le roi. Masuku est soupçonné d'avoir fait cela lorsqu'il rendait un jugement au début de cette année sur une affaire opposant Mkhindvo Maseko et le commissaire de la police du pays. La

police aurait saisi de chez Maseko 32 têtes de bovins sans une ordonnance du tribunal, prétendant qu'ils appartiendraient au roi.

Dans son jugement, Masuku avait affirmé que le roi ne pouvait pas violer les mêmes lois qu'il attend que la nation respecte.

Beaucoup ont qualifié d'absurdes les accusations portées contre Masuku. Masuku était également accusé d'insubordination à Ramodibedi pour avoir prétendument menacé de démissionner. Et Masuku était même accusé d'avoir eu une aventure avec une femme juge de la Haute cour.

L'audience disciplinaire de Masuku s'est déroulée à huis clos le 11 août et la décision n'a pas été communiquée.

La suspension de Masuku a également influencé ses dossiers.

Les habitants de la banlieue de Madonsa, à Manzini, la capitale économique, ont manifesté devant la Haute cour, exigeant sa réintégration puisqu'il était sur le point de rendre un jugement sur leur dossier.

Ces habitants sont menacés d'expulsion après qu'une entreprise, 'Tisuka Taka Ngwane', a affirmé qu'elle était propriétaire de la terre sur laquelle ils vivent.

"Cette affaire a traîné trop longtemps", a déclaré Themba Mamba, l'un des habitants touchés. "Elle est passée par plusieurs juges et juste au moment où Masuku était sur le point de rendre un jugement, il a été suspendu".

Il a affirmé que bien que tout contentieux soit très coûteux, le processus n'est pas non plus facile et clair et que c'était pourquoi beaucoup de gens n'ont pas pu obtenir justice.

"Nous avons maintenant cette épée qui plane sur notre tête", a indiqué Mamba. "Que se passera si Tisuka (Taka Ngwane) devait venir nous expulser demain, alors que les avocats sont en grève? Qui nous défendra au tribunal?"

Ramodibedi n'a ni reconnu ni répondu à une pétition adressée par les habitants.

La JSC, présidée par Ramodibedi, refuse de le poursuivre en justice, arguant que le LSS était censé envoyer sa plainte au roi Mswati III parce que constitutionnellement, c'est lui qui nomme les juges du pays.